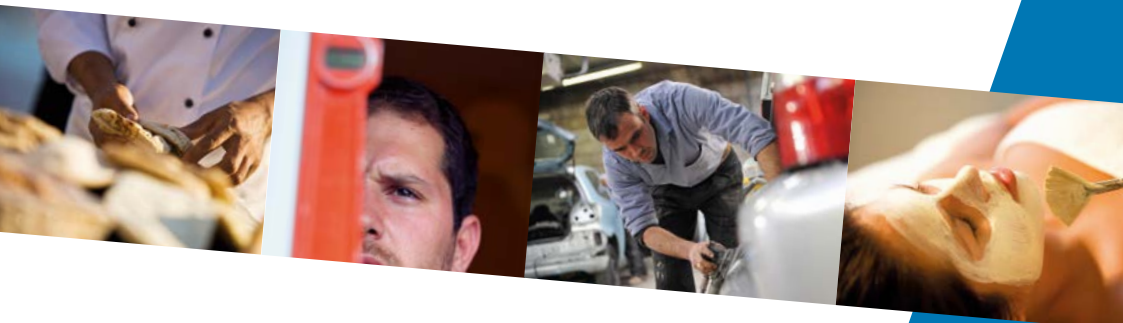


Pass

mÉTiers

dans l'artisanat



UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NOUVELLE-AQUITAINE

Pass métiers

UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE



Tu fais encore des études, tu te poses des questions sur des métiers que tu aimerais mieux connaître, sur ton avenir professionnel ?

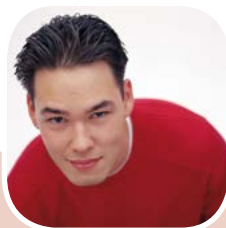
Nous avons une méga proposition à te faire :
une semaine entière de stage de découverte dans l'entreprise de ton choix !

UNE POSSIBILITÉ
POUR TOI INCROYABLE...



- **D'approcher le monde du travail** de très près.
- **De faire le tri** des métiers qui te plaisent ou te plaisent moins.
- De te montrer sous ton meilleur jour pour **signer un contrat d'apprentissage** quand le moment sera venu.
- **De commencer à travailler** ton projet professionnel.

IL TE FAUT TROUVER
UNE ENTREPRISE !



- **Fais jouer ton réseau** : regarde bien autour de toi, il y a sûrement des proches qui peuvent te donner des « bonnes adresses ».
- **Clique** sur le site de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de ton département et découvre les entreprises qui peuvent t'accueillir.
- **Appelle** la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, nos conseillers répondront à tes questions.



IL TE FAUT PASSER PAR PLUSIEURS ÉTAPES INDISPENSABLES



- **Dès que tu as trouvé ton entreprise**, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat valide la mise en œuvre de **PASS'métiers** en établissant la convention de stage.
- **Tu remplis la convention avec l'entreprise** et la signe en 3 exemplaires (ou tu la fais signer par tes parents si tu es mineur).
- **Tu définiras avec l'employeur** le déroulé, et l'organisation de ton stage.



CÔTÉ PRATIQUE : TOUT EST OPEN OU PRESQUE !

- **C'est la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de ton département qui prend en charge l'assurance de ton stage.** Tes parents n'ont rien à faire !
- Tu as le choix de rester en stage (obligatoirement pendant tes vacances scolaires) **de 1 à 5 jours, c'est toi qui vois !**
- **Découvre 2 métiers** dans la même entreprise ou découvre le même métier dans 2 entreprises différentes.
- Tu veux rentrer en apprentissage, demande à tout moment à ton entreprise d'accueil **si elle peut te proposer un contrat par alternance.**
- A ta demande, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat prend contact avec le chef d'entreprise **pour l'informer sur le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.**



Pass
métiers

UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

...UNE SEMAINE POUR CHOISIR !

+ d'infos sur : www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info

Votre correspondant PASS'métiers

En 16 : Olivier MIGNOT - 05 45 90 47 00 - o.mignot@cma-charente.fr

En 17 : Cindy NICOLLE - 05 46 00 89 17 - c.nicolle@cm-larochelle.fr

ou Mélanie BARIL - 05 46 48 70 80 - m.baril@cm-larochelle.fr

En 19 : Marie Benoist - 05 55 29 95 95 - marie.benoist@cma-correze.fr

En 23 : Charlotte GUYOT - 05 55 51 95 30 - c.guyot@cma-gueret.fr

En 24 : Ludivine RILIEVO - 05 53 35 87 00 - l.rilievo@cm24.fr

En 33 : Espace Accueil Orientation - 05 57 59 85 00 - eao@cm-bordeaux.fr

En 40 : Pôle orientation Emploi Compétences - 05 58 05 81 70 - s.eco@cma-40.fr

En 47 : Espace Accueil Orientation - 05 53 77 23 62 - eao47@cma47.fr

En 64 : Didier THOMAS - 06 43 66 29 92 - d.thomas@cma64.fr (Bayonne)

et Cathy ETCHANDY - 06 31 56 47 70 - c.etchandy@cma64.fr (Pau)

En 79 : Rozenn LEVAVASSEUR - 05 49 77 25 43 / 06 43 52 99 34 - r.levavasseur@cma79.fr

En 86 : Cindy DELAITRE - 05 49 88 13 01 - c.delaitre@cm-86.fr

En 87 : Eric MOUNEY - 05 55 45 27 15 - e.mouney@cm-limoges.fr